



SwissLife

Gérez votre santé,
en totale assurance !

Swiss santé

Les formules principales

Complémentaire santé



Médicaments, examens, hospitalisation, soins dentaires ou encore port de lunettes : les dépenses de santé pèsent fortement sur le budget d'une famille.

Pour vous permettre d'assurer sereinement votre santé, Swiss santé vous propose un large choix de garanties couvrant l'ensemble des frais médicaux.

Swiss santé

Parce que votre santé et celle de votre famille sont votre bien le plus précieux, votre complémentaire Swiss santé s'engage à :

- vous accompagner dans l'entretien de votre capital santé
- vous donner accès à des réseaux de professionnels de santé partenaires, au niveau national
- vous assurer en toute transparence.



Swiss santé

Des garanties complètes et innovantes

Les formules principales de Swiss santé vous offrent de nombreux avantages.

Vous êtes assuré :

- **immédiatement**, sans délai d'attente, jusqu'à la formule Principale 5,
- **pour toute la vie**,
- **sans questionnaire de santé** jusqu'à la formule Principale 5 (jusqu'à 65 ans).

Vous êtes remboursé de nombreuses dépenses pour lesquelles la Sécurité sociale n'intervient pas : forfait hospitalier, chambre particulière en cas d'hospitalisation, ostéopathie, lentilles, opération de la myopie, implants dentaires...

Vous bénéficiez de bonus fidélité : des remboursements supplémentaires en optique et en dentaire après 2 et 4 ans !

Parce que votre santé passe aussi par votre bien être, Swiss santé a prévu sur certaines formules :

- un forfait optique supplémentaire pour les **fortes corrections** et les **verres progressifs ou multifocaux**, plus coûteux,
- la prise en charge des médicaments **veinotoniques**,

et surtout parce que certaines dépenses sont indispensables :

- un forfait pour les **perruques** remboursées par la Sécurité sociale dans le cadre d'un traitement médical lourd,
- un forfait pour les **appareils auditifs**.

	Principale 1	Principale 2	Principale 3	Principale 4	Principale 5	Principale 6
Hospitalisation						
♦ Frais de séjour	100 %	100 %	200 %	frais réels	frais réels	frais réels
♦ Chirurgie - Anesthésie	100 %	100 %	150 %	200 %	200 %	300 %
♦ Forfait hospitalier	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels
♦ Chambre particulière	durée illimitée	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels
♦ Lit d'accompagnant pendant 15 jours	-	20 €/j	20 €/j	20 €/j	25 €/j	30 €/j
♦ Hospitalisation à domicile ♦ Transport du malade	100 %	100 %	100 %	125 %	150 %	300 %
Dentaire						
♦ Dentaire remboursé par la Sécurité sociale : soins, prothèses, orthodontie	100 %	100 %	150 %	200 %	225 %	400 %
+ Bonus fidélité : + 25 % après 2 ans	125 %	125 %	175 %	225 %	250 %	425 %
+ 50 % après 4 ans	150 %	150 %	200 %	250 %	275 %	450 %
♦ Dentaire non remboursé par la Sécurité sociale						
y compris implantologie, prothèses, orthodontie, parodontologie	forfait/an/bénéficiaire	-	-	105 €	105 €	200 €
♦ Plafond pour l'ensemble du poste dentaire/an/bénéficiaire	1 ^{re} et 2 ^e années	-	-	-	-	1 000 €
	années suivantes	-	-	-	-	2 000 €
Optique						
♦ Verres et montures + lentilles remboursées par la Sécurité sociale	100 %	100 %	150 %	200 %	225 %	400 %
+ un forfait progressif/an/bénéficiaire, y compris	1 ^{re} et 2 ^e années	-	90 €	130 €	155 €	175 €
pour lentilles non remboursées et opération de la myopie	après 2 ans	-	115 €	155 €	180 €	200 €
	après 4 ans	-	140 €	180 €	205 €	225 €
+ forfait supplémentaire pour corrections > 6 dioptries et verres progressifs-multifocaux	-	-	-	50 €	100 €	150 €
Honoraires						
♦ Médecins, auxiliaires-médicaux, laboratoires	100 %	100 %	100 %	125 %	150 %	300 %
♦ Ostéopathes, chiropracteurs non remboursés par la Sécurité sociale	27 €	27 €	27 €	27 €	27 €	27 €
♦ Imagerie, radiologie, échographie ♦ Actes de spécialité : ATM (actes techniques médicaux)	100 %	100 %	100 %	125 %	150 %	300 %
Pharmacie : médicaments et homéopathie remboursés par la Sécurité sociale	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Prestations diverses						
♦ Cures thermales	Dépenses remboursées par la Sécurité sociale	100 %	100 %	100 %	125 %	150 %
	+ Forfait/an/bénéficiaire	-	-	130 €	155 €	175 €
♦ Prothèses et appareillage auditif, orthopédique...		100 %	100 %	100 %	125 %	150 %
+ prothèses capillaires remboursées par la Sécurité sociale : forfait/an/bénéficiaire	-	-	50 €	50 €	100 €	100 €
+ appareils auditifs : forfait/an/bénéficiaire	-	-	155 €	180 €	200 €	325 €
♦ Maternité	Actes d'obstétrique	100 %	100 %	150 %	200 %	200 %
	Chambre particulière	-	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels
	+ forfait naissance-adoption/enfant	-	-	90 €	175 €	175 €
Secteur non conventionné						
♦ Chambre particulière : hospitalisation et maternité	-	31 €/j	31 €/j	31 €/j	31 €/j	50 €/j
♦ Chirurgie, anesthésie ♦ Hospitalisation : frais de séjour	100 %	100 %	150 %	200 %	200 %	300 %
♦ Honoraires : en référence à la base de remboursement de la Sécurité sociale	100 %	100 %	100 %	125 %	150 %	300 %
Prévention et services						
♦ Forfait Prévention - dépenses de prévention non remboursées par la Sécurité sociale						
Prise en charge dans la limite d'un forfait/an/bénéficiaire, de 50% des dépenses réalisées parmi une liste d'actes de prévention et de dépistage	100 €	100 €	100 €	100 €	150 €	150 €
♦ RDV Pharmaceutique						
						Remboursement d'une consultation à 10 € par an**
♦ Assistance : - en France et à l'étranger, y compris informations médico-sociales	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
- aide à la médiation en cas d'erreur ou de négligence médicale	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Allocation obsèques***	versement d'une allocation forfaitaire	500 €	500 €	500 €	500 €	700 €
Option garanties parcours de soins libre***				Principale 4 libre	Principale 5 libre	Principale 6 libre
En dehors du parcours de soins préconisé par le médecin traitant, prise en charge des majorations de ticket modérateur et des dépassements d'honoraires autorisés pour les spécialistes, dans la limite des garanties choisies + prise en charge des médicaments remboursés en frais réels				<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Oui
Votre cotisation <input type="checkbox"/> M : ___ ans <input type="checkbox"/> Mme : ___ ans <input type="checkbox"/> Nbre enfants : ___						
Régime : ___ Régime : ___ Régime : ___	€	€	€	€	€	€

* maxi 4 consultations/an

** RDV accordé par les pharmaciens partenaires - renseignement auprès de Carte Blanche

*** hors Madelin

Prestations en pourcentage des bases de remboursement de la Sécurité sociale, y compris les remboursements du Régime Obligatoire, dans la limite des frais réellement engagés.

Garanties et tarifs valables sous réserve d'acceptation technique et médicale pour les souscriptions avec questionnaire.

Complémentaire Swiss santé, les formules principales.

Vos garanties Swiss santé vous accompagnent quels que soient vos choix.

Les garanties Swiss santé s'inscrivent dans les dispositions de la loi réformant l'assurance maladie (loi du 13 août 2004) et ses décrets.

A ce titre, elles ne remboursent pas, en cas de non respect du parcours de soins :

- la diminution des remboursements par la Sécurité sociale
- la majoration des honoraires autorisée par les spécialistes, à hauteur de 7 € en 2005 (8 € en 2006)
- la contribution forfaitaire de 1 € par acte médical.



En revanche si vous n'avez pas désigné de médecin traitant ou si vous ne souhaitez pas passer par lui systématiquement, **l'option "garanties parcours de soins libre"** vous est destinée.

Elle permet de rembourser les pénalités appliquées en cas de non respect du parcours de soins, la participation forfaitaire de 1 € prélevée par la Sécurité sociale depuis le 01/01/2005 restant à votre charge.

En contrepartie, vous ne pouvez bénéficier d'aucun des avantages suivants : fiscalité «Madelin», aide à l'acquisition d'une complémentaire santé en fonction des revenus..., en plus de la majoration tarifaire.

Swiss santé

Vous êtes vite et bien remboursé

Chez le médecin spécialiste

Dans le cadre du parcours de soins



«Après consultation, mon médecin traitant m'a orienté vers un dermatologue. Pour ma consultation à 50 €, la Sécurité sociale m'a remboursé 15,10 €. Avec la formule Principale 6 de Swiss santé, j'ai touché 33,90 € en plus ; donc, hormis la contribution de 1€ par acte médical prélevée par la Sécurité sociale, j'ai été intégralement remboursé !»

En dehors du parcours de soins

«Plus tard, je suis retourné consulter ce dermatologue de ma propre initiative pour un autre problème de santé. Cette fois, la Sécurité sociale ne m'a remboursé que 12,80* € car je n'avais pas respecté le parcours de soins coordonnés. Avec la formule Principale 6, j'ai été remboursé de 26,90 € supplémentaires ; il est resté à ma charge 9,30 € de pénalités pour non respect du parcours de soins, plus la contribution forfaitaire de 1 €.»

Avec l'option «garanties parcours de soins libre», la même formule Swiss santé vous aurait remboursé ces 9,30 € et vous n'auriez eu à votre charge que 1 € de contribution forfaitaire.

Chez le dentiste



«Pour une couronne dentaire à 300 €, la Sécurité sociale m'a remboursé 75,25 €. Avec la formule Principale 4 de Swiss santé, j'ai touché en plus 139,75 €.»
Avec les bonus fidélité, le remboursement Swiss santé s'élèvera à 166,63 € après 2 ans et à 193,50 € à partir de la 5^e année !

* hypothèse de remboursement de la Sécurité sociale à hauteur de 60% en dehors du parcours de soins, contre 70% habituellement.

Swiss santé vous accompagne dans l'entretien de votre capital santé, avec le forfait prévention.

Vous êtes acteur de votre santé et souhaitez bénéficier d'actes de dépistage ou de soins préventifs, non remboursés par la Sécurité sociale, et pourtant très importants ! Avec **votre forfait prévention**, vous êtes remboursé de la moitié de vos dépenses de prévention non prises en charge par la Sécurité sociale, dans la limite d'un forfait annuel. Vous choisissez parmi la liste ci-dessous, les actes adaptés à votre situation personnelle.

Actes de dépistage :

- dépistage de **l'ostéoporose** : l'ostéodensitométrie
- dépistage du **cancer du côlon** : le kit de prélèvement pour l'hémocult
- dépistage du **cancer du col de l'utérus** : la recherche du papilloma virus au niveau du col de l'utérus, même en cas de frottis normal
- dépistage des **infections génitales par le chlamydiae trachomatis** : la détection par PCR (Polymerase Chain Reaction) du chlamydiae trachomatis sur l'endocol et l'urètre
- dépistage de la **polyarthrite rhumatoïde** : la recherche des anticorps anti-peptide citrulinés

Soins préventifs :

- médicaments de l'ostéoporose (raloxifène, biphosphonates)
- vaccins anti-grippe à tout âge
- médicaments antigrippaux de type Tamiflu® et Relenza® *
- vaccins contre le pneumocoque chez tous les enfants, même en dehors des collectivités
- antipaludéens pour vos voyages
- housses de matelas et d'oreiller anti-acariens, prescrits et achetés en pharmacie, pour les personnes allergiques
- substituts nicotiques pour arrêter de fumer et Zyban® * : à prendre sous surveillance obligatoire de votre médecin
- consultations chez un médecin sexologue après chirurgie urologique ou gynécologique et pour les diabétiques
- consultations chez un psychologue pratiquant l'EMDR - Eye Movement Desensitization and Reprocessing - pour la prévention du stress post traumatique
- consultations de diététique et Xénical® * en traitement de l'obésité
- scanner des maxillaires avant la pose d'implants
- pose et dépose du holter tensionnel dans le cadre du diagnostic et de la surveillance de l'hypertension artérielle
- prévention dentaire : curetage sous-gingival, pose de vernis fluoré et dentifrice au statut de médicament prescrit par votre dentiste.

* ou tout autre médicament de la même classe thérapeutique

Swiss santé

Des services exclusifs

Avec **Carte Blanche**, votre Passeport Santé, vous bénéficiez de services performants auprès de plus de **45 000 professionnels de santé** partenaires accrédités, répondant à un certain nombre de critères objectifs :



- **vous n'avancez pas d'argent** pour de nombreuses dépenses, grâce au **tiers payant** pratiqué en pharmacie, laboratoire, radiologie*, hospitalisation, optique, dentaire et chez les kinésithérapeutes et audioprothésistes partenaires
- vous bénéficiez en plus, d'**accords tarifaires** chez plus de 6 000 opticiens et 3 000 chirurgiens-dentistes et auprès des audioprothésistes accrédités
- vous profitez de **réductions tarifaires** auprès des ostéopathes partenaires

Vous demeurez naturellement libre de consulter un professionnel de santé hors du réseau **Carte Blanche**, hors conditions spécifiques indiquées ci-dessus.

- vous bénéficiez des actions de l'association **Carte Blanche Asso** : réception d'une **lettre d'information santé**, accès personnalisé au **site d'information prévention santé** www.cartesblanchesante.com et participation à des **programmes de prévention** tels que coaching arrêt du tabac ou coaching nutrition.

Vous êtes **remboursé directement sous 48 heures**, sans avoir de décompte à envoyer, dans le cadre des accords de télétransmission avec votre Caisse d'Assurance Maladie.

Vous pouvez **payer vos cotisations mensuellement**, sans frais supplémentaires.

Vous profitez d'une assistance complète :

- **assistance au quotidien** : informations médico-sociales, aide-ménagère, télévision en cas d'hospitalisation...
- **assistance déplacements** en France et à l'étranger
- **aide à la médiation** : en cas d'erreur ou de négligence médicale, Swiss santé vous accompagne pour aboutir au meilleur compromis possible.

* dans le cadre du parcours de soins coordonnés uniquement

Avec

Swiss santé,

vous faites confiance à un spécialiste
de l'assurance santé.

Swiss Life

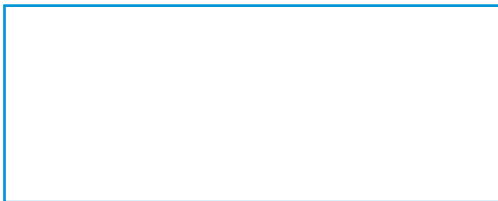
Une marque de qualité pour des clients de qualité.

- La solidité et le dynamisme d'un Groupe suisse, présent en France depuis plus de 100 ans.
- Un savoir-faire en assurance, une expertise reconnue sur les métiers de la retraite, de la santé et de la prévoyance pour vous, particuliers, professionnels indépendants ou chefs d'entreprise.

**Avec Swiss santé,
vous choisissez un service de qualité.**

N'hésitez pas à consulter votre conseiller Swiss Life !

Votre interlocuteur commercial



www.swisslife.fr



SwissLife

SwissLife Prévoyance et Santé

Siège social :
86, boulevard Haussmann
75380 Paris Cedex 08.

SA au capital de
€ 150.000.000.

Entreprise régie par le Code
des Assurances
322.215.021 RCS Paris.

www.swisslife.fr